

Bourses Lola 2018

Arrondissement Rivière-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles





La Fondation Lola

Dans le cadre de l'événement Elles courent Montréal, une levée de fonds est organisée en parallèle à l'événement dans le but d'encourager et de saluer les études et l'activité physique chez les filles.

La bourse «Lola» est dédiée uniquement aux jeunes filles de 12 à 18 ans.

Les informations et les demandes de bourses Lola 2018 : Arrondissement Rivière-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles sont maintenant disponibles.

1.	L'événement : Elles courent Montréal	1
2.	La Fondation Lola et la bourse Lola	2
3.	Qui peut solliciter une bourse Lola?	2
	Critères de sélection «bourse individuelle»	
	Processus de demande	
6.	Formulaire de demande 2018 et adresse d'envoi	3
	Date limite pour demander une bourse Lola	

1. L'événement : Elles courent Montréal

C'est un événement qui unit le sport et la santé dans une activité de course à pied et de marche de 3km, 5km, 10km. L'événement crée un rassemblement de femmes qui ont le désir de relever un défi personnel à caractère sportif conçu juste pour elles. Qu'elles soient sédentaires, actives ou athlètes, cet événement est un défi réalisable par toutes les femmes, peu importe leur condition physique, leur âge et leurs objectifs personnels.

LOLA: Elle est source d'inspiration, de détermination et de surpassement. Elle est bien dans sa peau, fonceuse et active, elle aime relever des défis. Être bien et en harmonie avec son corps est essentiel pour elle.





2. La Fondation Lola et la bourse Lola

La Fondation Lola a été créée pour encourager le développement du sport et de l'activité physique chez les jeunes femmes. Depuis sa création en 2009, 52 450 \$ et 98 bourses ont été distribuées à de jeunes sportives de 12 à 18 ans dans la région des Laurentides et depuis 2016 également dans la région de Montréal dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles.

Parallèlement à l'événement Elles courent Montréal, des activités de levée de fonds sont organisées et les fonds amassés sont remis à la Fondation Lola. La fondation redistribue ensuite l'argent sous forme de bourses d'études. Pour l'année 2018, 4 bourses d'études seront remises à des jeunes femmes pratiquant un sport et dont le sérieux mérite d'être appuyé. Les bourses 2018 seront remises comme suit :

√ 4 bourses remises à différentes athlètes qui s'illustrent dans leur sport

3. Qui peut solliciter une bourse Lola?

Toutes les étudiantes à temps plein âgée de 12 à 18 ans qui sont résidentes permanentes de l'arrondissement Rivière-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles.

4. Critères de sélection «bourse individuelle»

- Être étudiante à temps plein et être âgée de 12 à 18 ans.
- Avoir une résidence permanente dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles.
- Pratiquer un sport de niveau compétitif reconnu par une fédération sportive québécoise.
- Résultats athlétiques pris en considération : du 1^{er} janvier 2017 au 28 février 2018.
- Utiliser la bourse pour défrayer des coûts de participation, pour des entraînements ou des compétitions, au cours de l'année 2018.
- Fournir une photo pour le site Internet de la Fondation Lola.
- Présenter une copie du dernier bulletin scolaire reçu.

5. Processus de demande

Pour présenter une demande de bourse Lola, utiliser le formulaire de demande de bourse Lola et le faire parvenir par courriel ou par la poste (imprimer le formulaire en format PDF et poster ou numériser en un seul document PDF par demande, ne pas envoyer 1pdf par page). Choisir un seul moyen de transmission. Un accusé de réception sera envoyé à l'adresse courriel inscrite au dossier.





Les demandes pour les Bourses Lola seront acceptées du 19 mars au 26 avril 2018. Toute demande présentée après le 26 avril 2018 ne sera pas considérée.

Veuillez lire le formulaire de demande attentivement et le compléter en entier. Il est important de fournir les renseignements complets et de répondre à toutes les questions.

6. Formulaire de demande 2018 et adresse d'envoi

À l'attention de : Fondation Lola- Siège social C.P. 4387

Mont-Tremblant, Qc, J8E 1A1

Courriel: info@ellescourent.ca ou fondationlola@ellescourent.ca

7. Date limite pour demander une bourse Lola : Arrondissement Rivière-des- Prairies- Pointe-aux-Trembles

La Fondation Lola accepte les demandes pour la version 2018, du 19 mars au 26 avril 2018.

Les boursières seront avisées au plus tard le mercredi 3 mai 2018. Seuls les récipiendaires seront contactés par la Fondation Lola. Les noms des récipiendaires seront publiés sur le site Internet www.ellescourent.ca. La remise officielle des bourses se fera lors du gala annuel de l'organisme Égale Action qui aura lieu Jeudi le 10 mai à l'hôtel Sheraton de Laval.

Partenaire des bourses Lola : Rivière-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles





